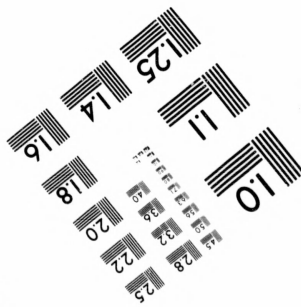
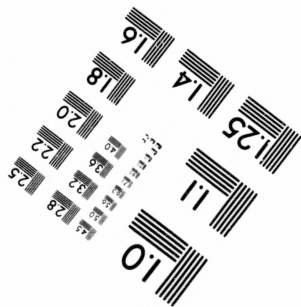
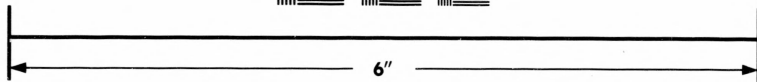
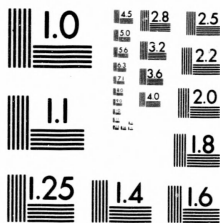


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

re
détails
es du
modifier
er une
l'image

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

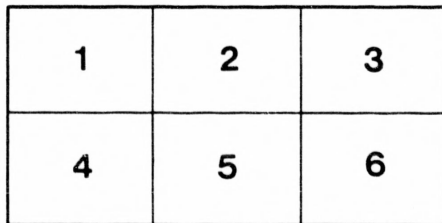
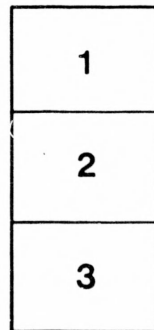
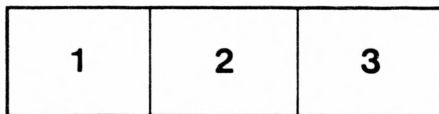
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

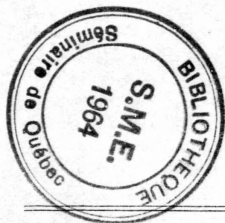
errata
to

pelure,
n à



32X

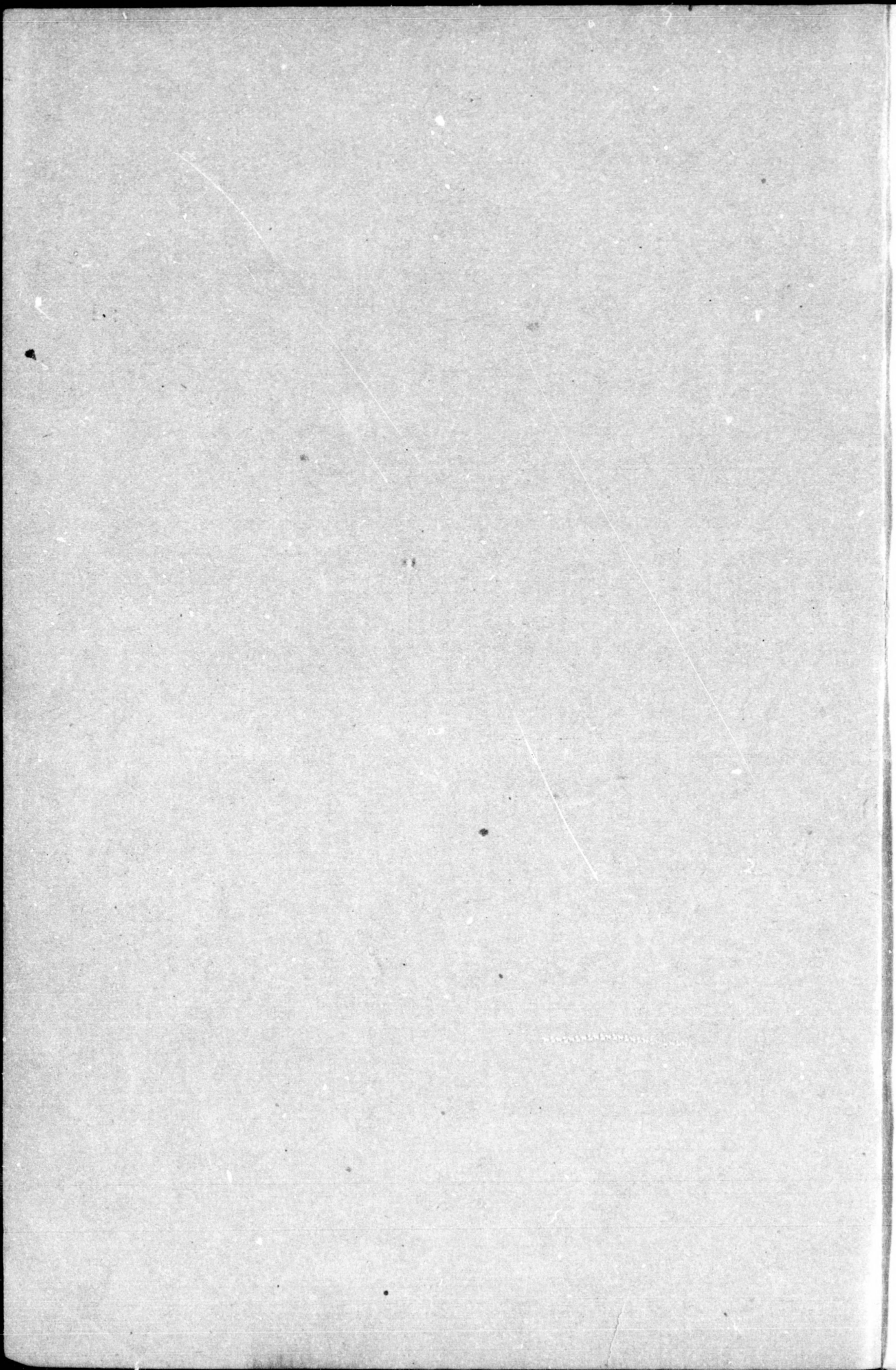
206 Agricult. N° 11



Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUEBEC

NOS ECOLES D'AGRICULTURE.





NOS ECOLES D'AGRICULTURE.



AVANT-PROPOS.

Chargé, depuis 1869, de la direction de divers journaux d'agriculture, etc., l'auteur a eu, plus que tout autre peut-être en cette province, la mission et l'occasion d'étudier les besoins les plus pressants de notre agriculture. Déjà, à plusieurs reprises, il a déclaré que le plus urgent est un bon enseignement agricole, donné pour la jeunesse, dans des écoles d'agriculture bien dirigées et, pour la génération qui travaille, dans la fondation de cercles agricoles, soutenus par le bon vouloir du clergé et instruits par l'observation, la lecture de bons journaux d'agriculture et les conférences agricoles données par des praticiens éclairés.

L'auteur croit avoir démontré à l'évidence, dans le journal d'agriculture illustré et ailleurs : 1. Que nos terres ne donnent plus que du quart au tiers de ce qu'elles produisaient autrefois ; 2. Que, cependant, l'épuisement du sol n'est encore que superficiel ; 3. Qu'il est comparativement facile de ramener la fertilité du sol à sa richesse primitive, tout en enrichissant le cultivateur ; 4. Que la production agricole annuelle dans notre province dépasse, sans aucun doute, l'énorme somme de soixante-dix millions de piastres ; 5. Qu'il est très possible de doubler, tripler et même quadrupler ces revenus annuels, au grand profit de nos cultivateurs, et du Canada tout entier ; 6. Que la colonisation dans notre province ne saurait être prospère tant que nos cultivateurs suivront, comme c'est général aujourd'hui, un système complet d'épuisement et de ruine dans leurs cultures. En effet, il est impossible d'être bon colon si l'on ne sait que ruiner la terre et, par conséquent, ruiner le patrimoine de ses enfants.

Si ces avancés sont certains, comme l'auteur l'affirme solennellement sous sa responsabilité personnelle, il est urgent, pour tous les hommes bien pensants dans cette province, d'étudier sans plus de retard le grand problème national de l'amélioration de notre agriculture, et de l'enseignement agricole.

NOS ECOLES D'AGRICULTURE.

A L'HONORABLE M. J. J. ROSS

COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE, etc., etc.

Monsieur le premier ministre,—J'ai visité, en juillet dernier, les écoles provinciales d'agriculture de Sainte-Anne Lapocatière, de L'Assomption et de Richmond. J'ai également visité les établissements agricoles des RR. PP. Trappistes, à Oka (Deux Montagnes), et des RR. PP. Marianites, à Notre-Dame de Montfort (Wentworth, Argenteuil). Enfin, à Sorel, j'ai vu, avec un grand intérêt, les cultures attachées au *Lincoln College* et dirigées avec beaucoup de succès par le rédacteur de notre journal d'agriculture anglais, M. A. R. Jenner Fust.

SAINTE-ANNE ET L'ASSOMPTION, DE 1873 A 1884.

En 1873, j'avais fait un examen minutieux des écoles d'agriculture de Sainte-Anne et de l'Assomption. J'ai trouvé cette année un progrès marqué dans les cultures de l'Assomption, bien qu'elles laissent encore à désirer. Lors de l'ouverture de cette école, les terres y attachées,—comme la chose est malheureusement trop générale dans notre province,—étaient couvertes de mauvaises herbes et très appauvries. Aujourd'hui les cultures sont nettes et assez satisfaisantes. Les troupeaux sont aussi beaucoup meilleurs qu'en 1873. En somme, je ne saurais trop louer les efforts persévérants faits par M. Marsan, le professeur d'agriculture et directeur des travaux, malgré les nombreuses difficultés qu'il a dû rencontrer, depuis la fondation de cette école jusqu'ici.

En 1873, l'école de Sainte-Anne existait déjà depuis plusieurs années et j'avais alors remarqué, dans les cultures de l'école, une amélioration notable sur celles des environs.

Le directeur actuel des travaux, M. Roy, est un praticien

habile qui aime évidemment l'agriculture. Il paraît avoir grandement à cœur de mettre la ferme attachée à l'école sur le meilleur pied possible. Les blés m'ont paru excellents, les légumes bien réussis et d'une étendue considérable, vu les habitudes du pays ; les pâturages étaient bons et les menus grains promettaient une bonne récolte. Le jardin est très grand et riche. Les bestiaux sont en bon état de production. J'ai particulièrement remarqué les veaux, qui sont superbes, bien que nourris avec la plus stricte économie.

En somme, la pratique dans ces deux écoles est en bonne voie. De fait, avec un peu plus d'encouragement, ces cultures pourraient devenir tout à fait modèles, et les directeurs actuels des travaux me paraissent en mesure d'atteindre ce but du moment qu'on leur en donnera les moyens, et quelques garanties pour l'avenir.

LES ÉLÈVES.

Malheureusement, quant au nombre et au choix des élèves, je regrette de constater que ces deux écoles n'ont guère progressé depuis onze ans. Encore aujourd'hui, ceux qui fréquentent les écoles de l'Assomption et de Sainte-Anne sont tous nourris et instruits gratuitement par l'État. Ce sont presque des enfants, dont une partie assez notable ne semble guère appelée à l'état agricole. Ce fait est anormal et mérite toute votre attention.

On ne saurait prétendre que notre population ne veut pas du tout de l'enseignement agricole, puisque, l'an dernier, des centaines d'aspirants se pressaient pour obtenir leur entrée à l'école-ferme industrielle de Rougemont. Il faut donc attribuer l'éloignement des élèves dans les écoles de Sainte-Anne et de l'Assomption au peu d'encouragement public donné aux élèves de la part des autorités en agriculture, et au fait que l'existence de ces écoles a été menacée constamment depuis leur fondation. On comprend que le public agricole ne saurait avoir confiance dans des institutions qu'il est toujours question d'abolir pour les remplacer par d'autres.

RICHMOND.

J'ai visité l'école de Richmond pour la première fois l'hiver dernier ; j'y suis retourné récemment et j'ai visité toutes les parties de cette exploitation : les vieilles terres, les terres neuves, les défrichements et la forêt. Malgré

toutes les difficultés par lesquelles cette école est passée, c'est encore celle dont l'avenir me paraît le plus assuré, et la raison en est que les cultivateurs des environs en reconnaissent maintenant l'utilité, au point qu'ils y envoient leurs jeunes gens en bon nombre. Non seulement toutes les bourses offertes par le gouvernement sont prises par des élèves compétents, mais encore on y voit, pendant l'hiver, un bon nombre d'élèves temporaires, qui suivent assidûment les cours d'agriculture. Et cependant la culture n'y est certainement pas plus avancée que dans nos deux autres écoles et tout le système suivi encore aujourd'hui est à l'état de transition. Ce qui n'empêche pas que les cultivateurs des environs, que j'ai rencontrés en bon nombre lors de la convention d'industrie laitière tenue à Richmond l'hiver dernier, m'ont paru unanimes à dire que le système suivi à l'école mérite l'approbation générale. De fait, les progrès déjà réalisés sont frappants, et l'existence utile de cette école ne saurait faire de doute, du moment que les promoteurs acquerront la confiance que leur œuvre sera soutenue dans l'avenir. Le directeur de l'école m'assure que les capitaux qu'il croit nécessaires aux améliorations foncières, pour en faire un établissement de premier ordre ne feront pas défaut, à Richmond, du moment qu'il ne sera plus question d'abolir nos écoles actuelles pour les remplacer par d'autres, et qu'une garantie à cet effet leur sera donnée par le gouvernement. M. Ewing attend avec hâte cette garantie pour commencer des travaux importants.

IL FAUT MAINTENIR NOS ÉCOLES.

Pour ma part, tout en signalant des réformes importantes à faire, je n'hésite pas à opiner en faveur du maintien de nos trois écoles actuelles d'agriculture, et je crois qu'il est très urgent que le gouvernement donne au plus tôt la garantie de leur maintien pour l'avenir, à des conditions acceptables de part et d'autre.

Il faudrait, comparativement, peu de choses pour que la province retirât de ces institutions les meilleurs résultats, situées, comme elles le sont toutes trois, aux centres des trois principaux districts du pays, étant différentes par la nature du sol, par le climat, par les marchés, et même par les habitudes de la population.—Tous, ou à peu près tous les cultivateurs de cette province sont directement intéressés au succès de ces institutions, et ils devraient pouvoir trouver, dans l'une ou l'autre de ces écoles d'agriculture, les enseignements

qui peuvent convenir à leurs circonstances particulières. Dans ce but, le public a lieu d'attendre de chacune d'elles, 1. Que leur système de culture soit tout-à-fait modèle, c'est-à-dire qu'il donne, en argent, des profits incontestables, tout en améliorant de plus en plus le sol, au lieu de l'épuiser comme le font la plupart de nos cultivateurs; 2. Qu'on y fasse graduellement, mais d'année en année, et avec suite, toutes les améliorations foncières et autres que demandent les circonstances, en vue toujours des meilleurs bénéfices nets à en obtenir, aussi bien que des enseignements si précieux qui découleront de ces pratiques améliorantes; 3. Que l'enseignement donné aux élèves soit tout à fait approprié aux circonstances dans lesquelles se trouvent nos cultivateurs, et en rapport avec les moyens financiers dont ils disposent; 4. Que les moyens nécessaires soient pris pour faire connaître aux cultivateurs tout ce qui les intéresse dans ces écoles.

De leur côté, les écoles ont droit d'exiger, 1. Un secours pécuniaire en rapport avec les dépenses qu'elles sont obligées de faire pour donner aux élèves et aux cultivateurs du pays les enseignements qu'on en attend; 2. Une garantie de stabilité dans les octrois nécessaires, afin de pouvoir retrouver, dans l'avenir, le capital qu'exigent les améliorations foncières considérables qui sont indispensables à un bon enseignement, même élémentaire; 3. Une entente et un contrôle aussi constant et aussi direct que possible entre le gouvernement qui subventionne ces écoles et leurs directeurs.

DÉFAUTS A CORRIGER.

Pour être juste, il faut admettre qu'aucune des conditions ci-haut désignées n'ont été exigées ni obtenues pleinement de part et d'autre, jusqu'à présent. Il ne faut donc pas être surpris si nos écoles laissent encore beaucoup à désirer.

Il faut surtout ne pas oublier qu'après avoir donné l'existence légale aux écoles, ceux qui ont été préposés à l'exécution de la loi de 1869 ont presque totalement négligé les moyens propres à en assurer le bon fonctionnement. En deux mots, la loi d'agriculture qui régit ces écoles est restée jusqu'ici lettre morte, ou à peu près!

A mon avis, ce qui a également beaucoup nui aux écoles de Sainte-Anne et de l'Assomption c'est que les ecclésiastiques qui ont été les directeurs et les sous-directeurs de ces écoles n'ont jamais fait, au préalable, un cours théorique et pratique

d'agronomie, mais que, au contraire, jusqu'au jour de leurs nouvelles fonctions ils connaissaient généralement fort peu de chose en agriculture. Le supérieur du collège classique auquel l'école d'agriculture est greffée est de droit le directeur de l'école. Je crois pouvoir dire, sans injustice, qu'il ne s'occupe guère d'agriculture. L'assistant directeur est un ecclésiastique chargé, apparemment, de la morale des élèves et s'occupant peu de l'agriculture proprement dite. Il suit de là que ces écoles n'ont pas, à proprement parler, de chefs véritables, et qu'il existe peu ou point de cohésion entre les directeurs et sous-directeurs de ces écoles et les professeurs d'agriculture, chefs de pratique, etc. Et pourtant, il est de toute évidence que, pour vaincre les préjugés populaires dans ce pays contre l'agronomie ou, si l'on préfère, l'agriculture raisonnés, il faut donner à nos écoles d'agriculture des chefs très habiles et très expérimentés en agronomie, capables de démontrer, par les plus utiles et les plus profitables pratiques en agriculture, qu'un homme bien instruit dans tout ce qui regarde cet art fait beaucoup mieux payer les terres sous son contrôle que ne le font la masse des cultivateurs du pays. (1)

Mais que l'on me comprenne bien : loin d'objecter à ce que les prêtres dirigent ces écoles établies en faveur de la jeunesse catholique, je suis persuadé que les plus grands services à rendre dans nos écoles françaises d'agriculture peuvent venir du dévouement entier d'ecclésiastiques, ou de religieux, qui feront pour l'agriculture ce que notre clergé a fait pour l'enseignement classique. Cependant, comme nul ne peut enseigner utilement ce qu'il n'a pas appris à fond, il

(1) Le créateur et le fondateur de nos écoles d'agriculture est le révérend messire Pilote, membre du conseil d'agriculture, curé de Saint-Augustin, (Portneuf) et ancien supérieur du collège Sainte-Anne. Il est de notre devoir de dire ici qu'un homme du dévouement et de l'énergie de M. Pilote, pouvait, dans des circonstances favorables, être supérieur d'un collège classique et faire fleurir en même temps une institution d'enseignement agricole créée par lui.

Malheureusement, M. Pilote lui-même ne put pas suffire au travail que lui imposait sa double tâche, et après avoir lutté bien des années contre les embarras de tous genres qu'il avait à surmonter, il fut obligé de se retirer.

Mais ce que nous disons à la louange de M. Pilote, auquel notre province doit une dette de reconnaissance pour la création d'une œuvre si utile, prouve notre thèse, savoir : qu'il est à peu près impossible d'être en même temps le directeur d'une école d'agriculture vraiment utile et le supérieur efficace d'un collège classique et d'un grand séminaire.

faudrait que nos directeurs d'écoles d'agriculture s'occupassent, pour ainsi dire, exclusivement d'agriculture, après avoir fait un apprentissage spécial dans la pratique, aussi bien que de profondes études de l'agriculture scientifique. Notons, en passant, que je ne demande pas, pour aujourd'hui même, des directeurs aussi habiles en agriculture que nous aurons le droit d'en demander après quelques années d'expérience. Mais, ce sur quoi je me permets d'insister, c'est que nos écoles soient au plus tôt confiées aux ecclésiastiques, les plus compétents possible, qui voudront bien accepter, pour leur vie entière s'il le faut, la mission de faire réussir nos écoles d'agriculture. Il va sans dire que cette mission, toute spéciale, ne pourrait leur être donnée qu'avec l'entière approbation de leurs supérieurs ecclésiastiques. Je n'hésite pas à dire que je viens d'indiquer le point le plus faible dans l'organisation de nos écoles de l'Assomption et de Sainte-Anne, savoir : une direction constante et énergique donnée par des spécialistes dévoués, s'occupant exclusivement de leur école ; tandis qu'au contraire, ce qui me donne de l'espoir pour l'école de Richmond, c'est que le directeur actuel de cette institution est en mesure de tout diriger dans cet établissement : la culture et l'enseignement, aussi bien que l'économie interne et externe. Voilà, en un mot, le genre de direction que je crois indispensable dans toutes nos écoles.

Un autre défaut, assez grave à mon avis, à l'Assomption et à Sainte-Anne, c'est que les élèves ne pensionnent pas dans l'établissement. Il leur faut aller au dehors pour leurs repas, ce qui nécessite une perte de temps, des frais de toilette, des distractions dans leurs études, etc. De plus, à mon avis, les élèves ne prennent pas une part assez active et assez marquée dans l'ensemble des travaux de la culture. On objecte que ces élèves n'ont pas assez d'expérience ni d'intérêt, et que leur travail est, sinon nuisible, au moins fort peu utile. Il me semble que les élèves soutenus par l'argent public devraient être, à l'école d'agriculture, ce qu'est un fils intelligent, actif et dévoué chez le cultivateur : l'exécuteur de tous les travaux qui se présentent. Il faut une bonne direction, sans doute. Mais l'élève qui, sous une bonne direction, n'exécute pas, d'une manière profitable, les travaux qui lui sont confiés, manque ou d'intelligence ou de bonne volonté. Dans les deux cas, il ne mérite pas de recevoir sa pension et son éducation gratuitement, aux dépens de l'Etat. Il me semble qu'on ne devrait admettre, à titre de boursiers, dans nos écoles d'agriculture

que les élèves qui ont pratiqué *bona fide* l'agriculture pendant au moins trois ans. De semblables élèves feraient mieux les travaux sur la terre de l'école, et ils seraient mieux préparés à l'étude des problèmes qui composent l'agronomie.

ÉCOLE D'INSTRUCTION LAITIÈRE, INDISPENSABLE.

Un troisième défaut, mais qui, pour celui-là, se retrouve dans nos trois écoles, est dans le fait qu'on ne s'applique pas suffisamment à pratiquer et à enseigner tout ce qui se rattache à l'industrie laitière. Cette industrie est intimement liée à l'élevage des animaux, même de ceux de boucherie puisque les meilleures laitières doivent finir par là. Elle comprend presque toutes les branches d'agriculture, en vue de la production économique de la nourriture pour le bétail, et de l'utilisation des bas produits. Il faut admettre aujourd'hui que c'est presque exclusivement par cette industrie que notre agriculture se régénère. L'élève de nos écoles d'agriculture devrait donc être mis en mesure de devenir un bon fabricant de beurre et de fromage, en même temps qu'il devrait apprendre comment produire et l'animal et le lait, dans les meilleures conditions économiques. Je suis certain que nos écoles n'auront plus aucune difficulté à recruter des élèves, et en grand nombre, du moment que cet art si profitable formera une partie essentielle de l'enseignement.

Il est assez difficile, et peut-être impossible, d'attacher une bonne école d'industrie laitière à chacune de nos trois écoles d'agriculture. Ce serait tripler les dépenses et s'exposer à manquer de professeurs compétents.

Mais rien n'empêcherait de fonder une excellente école provinciale de laiterie, avec ferme modèle annexe pour la production du lait, l'élevage des veaux, etc. A cette école spéciale, les élèves des trois écoles d'agriculture pourraient venir compléter leur cours, en ce qui regarde cette industrie seulement. De même les fabricants de beurre et de fromage auraient ainsi l'occasion de se perfectionner et prendre des diplômes, surtout si cette école pratiquait le système si profitable de la fabrication du beurre et du fromage en hiver aussi bien qu'en été.

Ces quatre écoles bien dirigées, pourraient et devraient amener un changement complet dans notre agriculture, par toute la province, et en peu d'années. Avec quinze élèves par école, — et rien ne devrait nous empêcher d'avoir trente élèves

dans chacune de nos écoles d'agriculture, — tout comté pourrait ainsi faire instruire en agriculture un de ses meilleurs sujets. Dans peu d'années, chacune des paroisses du pays pourrait posséder, au milieu d'elle, un cultivateur modèle fabricant de beurre et de fromage et gradué d'une de nos écoles. — Ce serait le moyen le plus court, le plus sûr et le plus économique d'arriver à ces fermes modèles dans chaque paroisse que tous les patriotes appellent de leurs vœux, mais qui seront irréalisables tant que nos écoles ne pourront pas nous former un bon nombre d'hommes compétents dans les branches essentielles de l'agriculture.

La province donne chaque année trente-cinq mille piastres, au moins, à nos sociétés d'agriculture. Tout le monde admet qu'une partie notable de cet argent est distribuée en pure perte. Une partie comparativement minime de cet octroi, ajoutée à ce que nos écoles ont déjà, entretiendrait un et même deux élèves à nos écoles d'agriculture, pour chacun des comtés de la province ! Nous le demandons à tous ; ne vaudrait-il pas mieux changer la destination du tiers des argents payés aujourd'hui aux sociétés d'agriculture, et leur donner ainsi l'occasion d'instruire un des leurs dans une de nos écoles d'agriculture et d'industrie laitière ? Pour nous qui avons eu peut-être plus d'expérience en cette matière que tout autre, à cause de nos rapports fréquents avec les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, etc., etc., la réponse est facile : L'argent donné aux sociétés d'agriculture aujourd'hui ne saurait apporter au pays un centième des bénéfices que vaudrait à la province la diffusion d'un bon enseignement agricole ! Et cet enseignement agricole, pour être complet, doit comporter l'encouragement à donner aux cercles agricoles en formant, dans nos écoles d'agriculture, d'utiles conférences.

Voilà, monsieur le ministre, ce sur quoi je me permets d'insister le plus. Je connais votre désir de faire prospérer l'agriculture. Eh bien, le progrès est là ! Il représente plus de millions sonnants, accessibles même à la génération actuelle, que vous et moi ne saurions dire. (1) Et ce progrès si dési-

(1) Pour démontrer que nous n'exagérons rien, nous citerons les progrès dus à l'industrie laitière dans deux paroisses que nous pouvons signaler. A Saint-Jean-Baptiste de Rouville, il existe six fromageries florissantes. Le revenu de ces six fromageries dépasse, me dit-on, soixante mille piastres par année.

Dans Saint-Justin, district des Trois-Rivières, il n'existait qu'une petite fromagerie il y a trois ans. Cette année deux beurreries fromageries ont distribué \$22.000 à leurs patrons. Il y a trois ans, la

nable et si recherché peut être obtenu même sans aucun nouveau sacrifice de la part du pays. A vous donc de doter notre province de ce qui méritera, à coup sûr, la reconnaissance de la postérité.

SURVEILLANCE ET DIRECTION A DONNER.

Permettez-moi maintenant, monsieur le premier ministre, d'attirer votre attention sur un autre point essentiellement important pour le succès futur de nos écoles ; je veux parler de la direction et de la surveillance qui doit leur être donnée en votre nom, comme commissaire de l'agriculture.

Bien qu'un sous-comité du conseil d'agriculture se soit donné beaucoup de peine pour surveiller nos écoles, et que les membres de ce sous-comité y aient mis depuis plusieurs années un grand dévouement, on peut dire, sans crainte de se tromper, que nos écoles ont manqué du contrôle et même de la surveillance dont elles auraient eu besoin. Ce contrôle, pour être efficace, doit venir directement et constamment du commissaire de l'agriculture ou de son représentant. D'ailleurs, c'est ainsi que la loi l'a toujours voulu. Malheureusement jusqu'ici, peut-être par une erreur d'interprétation de la loi, le commissaire, depuis 1869, a délégué ses pouvoirs et devoirs administratifs au conseil d'agriculture. Or ce conseil, par la nature même de son organisation, est purement et simplement un corps d'aviseurs et ne peut pas donner, à quoi que ce soit, un mouvement direct, actif et constant. Après des délibérations, qui peuvent bien durer des années, il faut au conseil, pour agir, qu'il ait fait rapport au commissaire et que ses délibérations soient approuvées par le lieutenant-gouverneur en conseil. L'expérience l'a prouvée d'ailleurs ; depuis la nouvelle loi passée en 1869, quelle direction véritable

paroisse était réputée pauvre et les cultivateurs endettés. Aujourd'hui, la paroisse est tellement prospère que la propriété foncière y a doublé de valeur dans trois ans. Cette augmentation seule représente au-delà d'un million de piastres, et tout ce progrès est dû, uniquement, au succès obtenu dans l'industrie laitière, à la suite des efforts de l'infatigable curé du lieu, le révérend messire Gérin, avec l'aide de ses intelligents paroissiens.

Enfin, il appert, par des documents officiels indiscutables à mon avis, que les produits annuels de l'agriculture en cette province se chiffrent par au delà de soixante-dix millions de piastres, et qu'il est très possible de doubler et de tripler ces sommes annuelles, par une culture mieux raisonnée qui suivra, nécessairement, un enseignement agricole pratique et complet.

Chapitre
confidentiel,
Ed. A. Samard

a été donnée soit à nos écoles, soit à nos sociétés d'agriculture ? Je ne crains pas de dire que cette direction a été tout à fait illusoire. Dans nos trois écoles on s'est plaint, à moi, de ce que même les lettres les plus pressantes, adressées par les directeurs au secrétaire du conseil n'obtenaient très souvent aucune réponse !

Le conseil a bien fait d'excellents règlements. Malheureusement, pour la plupart, ces règlements ont été ou oubliés ou éludés. Le conseil, qui se réunit trois fois par année, pour quelques heures à la fois seulement, est à peu près dans l'impossibilité même de s'assurer si les règlements qu'il a passés sont exécutés. (1) En réalité, la position qui est faite à nos sociétés d'agriculture et à nos écoles d'agriculture est intenable et il importe que le gouvernement fasse cesser au plus tôt cette anomalie infiniment regrettable, et que la direction à donner, tant aux écoles qu'aux sociétés d'agriculture, parte du commissaire, comme d'ailleurs l'a voulu et prévu notre loi d'agriculture.

Afin de ne laisser aucun doute à ce sujet, je citerai le texte même de la loi, qui se lit comme suit :

(32 Victoria, c. 15, s. 40.) " Tous les pouvoirs et devoirs administratifs ayant trait au contrôle et à la régie des sociétés d'agriculture et des institutions d'enseignement agricole, sont par le présent chapitre conférés au commissaire, qui reçoit leurs rapports annuels, leur paie l'octroi provincial établi en leur faveur, et leur donne des instructions propres à assurer l'entier accomplissement des règlements généraux ou spéciaux adoptés à leur égard par le conseil d'agriculture ; et il a le pouvoir, en cas de contravention, de suspendre le paiement de la subvention à ces sociétés ou institutions, et, avec l'approbation du lieutenant gouverneur en conseil, de la supprimer."

(Idem s. 39.) " Tout règlement passé par le conseil d'agriculture et toute résolution ou mesure adoptée par lui doivent être soumis à l'approbation du lieutenant gouverneur en conseil avant de pouvoir être mis à exécution."

J'ai donc raison de dire que la loi est parfaitement claire, que le conseil d'agriculture est simplement l'aviseur du gouverneur en conseil en matières agricoles et que ce conseil ne

(1) Depuis dix-huit mois, le conseil d'agriculture ne s'est réuni qu'une fois !

peut rien faire du tout, légalement, sans que ses résolutions aient été préalablement approuvées; tandis que c'est au commissaire qu'il est ordonné de *contrôler, régir, payer, surveiller, même suspendre et supprimer.*

En face de clauses aussi positives, je suis encore à me demander comment il se fait que tous ces pouvoirs, de *contrôle, de régie, de paiement, etc., etc.,* ont été laissés presque entièrement au conseil d'agriculture après la passage de la loi de 1869! La chambre d'agriculture, avant 1868, avait, incontestablement, ces pouvoirs. Mais la loi de 1869 a aboli la chambre d'agriculture pour que ces *pouvoirs et devoirs* administratifs passassent au *contrôle* du commissaire d'agriculture, puisqu'il s'agissait, dans les deux cas, de dépenser l'argent voté par la législature pour assurer le progrès de l'agriculture. J'ai donc raison de dire que l'état actuel des choses que j'ai signalé est une anomalie étrange.

Cette anomalie s'explique cependant par le fait que ni le député commissaire, ni le directeur de l'agriculture ne sont membres du conseil d'agriculture. Pour ce conseil, qui pourtant n'est qu'une branche du département de l'agriculture, c'est tout comme si ces deux fonctionnaires n'existaient pas! Et chose étonnante, tout à fait insolite dans les autres départements publics, c'est que ces mêmes officiers du département de l'agriculture n'ont rien, ou presque rien à voir dans toute cette partie, si essentielle, des devoirs du commissaire de l'agriculture. Or, les commissaires d'agriculture changent. Pendant l'exercice de leurs fonctions, ils ont autre chose à faire qu'à chercher une sortie à ce dédale inextricable à première vue. Avant d'avoir bien saisi toute l'étendue de la désorganisation qui existe sous ce rapport dans le département d'agriculture, les ministères se succèdent et un nouveau commissaire d'agriculture est nommé. Voilà mon expérience depuis 1872. Est-il surprenant que les clauses de la loi d'agriculture ci-haut citée soient comme lettre morte? Je ne saurais le taire: *le mal est là!* Il suffit cependant de le signaler pour en indiquer le remède.

Quant à nos écoles, il leur faut au plus tôt une direction constante, *partant du département d'agriculture.* Cette direction, donnée évidemment avec suite, et par le même employé si c'est possible, nécessitera des visites fréquentes, de nature à encourager les élèves et à s'assurer du bon fonctionnement des plans de culture adoptés par l'école et acceptés par

le gouvernement. Il sera également très utile de scruter ainsi tous les détails de l'enseignement et des résultats obtenus dans la pratique de l'agriculture, afin de les faire connaître, par l'entremise du journal d'agriculture, et de faire bénéficier tous nos cultivateurs des leçons qui sortiront de nos écoles, soit dans la pratique soit dans la théorie.

UNE ÉCOLE UNIQUE (?)

Quelques personnes, bien intentionnées sans doute, ont, de temps à autre, conseillé fortement d'abolir nos écoles d'agriculture pour les remplacer par une école unique, fondée et dirigée comme l'est le collège d'agriculture de Guelph, Ontario, ou comme celui de Lansing, Michigan. Après y avoir mûrement songé, après avoir visité soigneusement ces institutions et pris connaissance des cours qui y sont donnés, je ne crains pas de déclarer ce projet injuste et irréalisable. Injuste, parce que nos écoles actuelles ont des droits acquis et qu'elles méritent d'être conservées. Irréalisable 1. parce que une seule école, quelque bonne qu'elle puisse être, ne saurait donner à notre population agricole tout entière, au point de vue si essentiel de la pratique, les enseignements que donneront nécessairement trois écoles distinctes, situées dans des circonstances tout à fait différentes, suivant des systèmes de culture basés sur les besoins de leurs districts respectifs, et donnant par leurs cultures les enseignements si précieux qu'offrent des fermes modèles bien dirigées. Ce dernier point est d'autant moins à dédaigner que notre population agricole n'a pas eu les avantages qui découlent des exemples si communs à Ontario et aux États-Unis, de praticiens agricoles très avancés et venant d'Europe, dont les cultures dans presque toutes les localités, dans ces deux pays, peuvent servir de modèles. C'est pour cette raison qu'Ontario surtout peut se contenter d'une seule institution, basée plutôt sur l'étude des sciences se rattachant à l'agriculture, et sur des essais variés de cultures jusque là peu connues, que sur la bonne pratique, telle que tous les cultivateurs sont censés la faire sur leurs terres respectives; 2. Irréalisable, encore plus, parce que les collèges d'agriculture de Lansing et de Guelph ont coûté un prix d'établissement qui nous paraîtrait fabuleux, (environ \$500,000 et \$350,000 respectivement), et coûtent encore chaque année, pour les frais d'entretien seulement, au moins quatre fois plus que ne coûtent nos trois écoles réunies; 3. Irréa-

lisable, de plus, parce que notre population ne sent pas encore le besoin, et par conséquent, ne voudrait pas d'une éducation agricole plutôt scientifique que pratique, telle que celle donnée aux fils des cultivateurs anglais et écossais déjà habitués dès l'enfance, pour un grand nombre du moins, aux meilleures pratiques de l'Europe; 4. Irréalisable enfin, à cause des deux peuples distincts dont se compose la population de cette province; différents par la religion, le langage et les habitudes, ce qui rendrait impossible ou à peu près la direction utile à donner à un pareil établissement.

Oka, Wentworth.—Sorel.

Je ne saurais terminer ce rapport sans exprimer le plaisir que j'ai ressenti en visitant Oka, Wentworth et Sorel. Je puis affirmer sans crainte que notre province vient d'être enrichie de trois institutions où l'agriculture la plus avancée et la mieux payante, par conséquent, la plus modèle, est mise en pratique, au bénéfice des populations environnantes et même de la province tout entière.

Les RR. PP. Trappistes, d'Oka, ne sont arrivés en cette province que depuis deux ans environ, et les RR. PP. Marianites, des orphelinats agricoles de Notre-Dame-de-Montfort, à Wentworth, que depuis moins de temps encore. Cependant celui qui passe près de ces établissements constate à première vue que ces bons pères sont passés maîtres en agriculture et qu'ils ont cet art en très haute estime. Ainsi, les RR. PP. eux-mêmes travaillent dans les champs une très grande partie de la journée, et les bons frères y sont plus longtemps, en sus du temps consacré à leurs devoirs religieux, que nos cultivateurs les plus ambitieux. Ce qu'ils ont déjà pu faire depuis leur arrivée au pays est tout à fait étonnant et promet infiniment pour l'avenir.

Je puis dire la même chose des cultures attachées au Lincoln college, à Sorel. M. Jenner Fust, notre très habile rédacteur du journal anglais d'agriculture a pris possession, au printemps dernier seulement, de terres sablonneuses particulièrement sales et appauvries. Il les a déjà transformées au point qu'on y trouve une très grande variété de cultures sarclées bien réussies, des plantes dont la culture est toute nouvelle au pays, telle que la navette, pour la nourriture et l'engraissement du mouton, enfin plusieurs nouvelles variétés de céréales dont le succès montre combien notre rédacteur connaît

bien ce que demande le climat et les circonstances de cette province. Un grand nombre d'élèves suivaient déjà, volontairement, les cours si intéressants que M. Jenner Fust est en mesure de leur donner tous les jours, au collège même.

Je reviendrai plus tard sur l'enseignement que nous donnent ces trois institutions. En attendant, le pays tout entier peut se réjouir, à bon droit, de l'appoint si précieux qui nous est arrivé, sans qu'il nous en ait coûté jusqu'ici un seul sou au trésor public, dans l'enseignement des meilleures pratiques agricoles.

ED. A. BARNARD.

Depuis que ce rapport est écrit, M. Jenner Fust m'informe que, lui aussi, est à perfectionner la race de notre excellente vache canadienne par une sélection suivie et par l'accouplement avec le guernesey, ce qui assure des produits remarquables au point de vue de la production d'un lait très riche en même temps qu'un type plus gros que le canadien et par conséquent, plus recherché des bouchers. Les sacrifices tout personnels qui s'impose M. Jenner Fust méritent certainement plus qu'une simple mention passagère.

E. A. B.

Québec, 2 janvier 1885.

e cette
volon-
st est
même.
onnent
r peut
us est
ou au
tiques

RD.

orme
lente
uple-
emar-
riche
t par
tout
aine-

